



Conseil général

1356 Les Clées

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 26 mars 2024

La Présidente ouvre à la séance à 20h00.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Appel
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du PV de la séance du 12 décembre 2023
- 4 Admissions – Démissions
- 5 Règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires, Préavis n°21/2021-2026, rapport de la Commission
- 6 Dissolution de la Commissions des Finances et de la Commission des Comptes et Gestion
- 7 Nomination de la nouvelle commission Finances et Gestion
- 7b Nomination d'une Commission pour étudier les nouveaux statuts de l'AIVM
- 8 Communications municipales et du bureau
- 9 Propositions individuelles et divers
- 10 Contre appel

1 Appel

L'appel fait constater la présence de 15 conseiller(ère)s présent(e)s sur 18 inscrits, 3 conseillers sont démissionnaires.

Selon les statuts, le Conseil général peut donc valablement délibérer.

2 Adoption de l'ordre du jour

La Présidente demande l'ajout du point 7b : nomination d'une Commission pour étudier les nouveaux statuts de l'AIVM.

L'ordre du jour ne faisant pas l'objet d'autre remarque de la part des conseiller(ère)s, ce dernier est accepté à l'unanimité avec cet ajout.

3. Adoption du PV de la séance du 12 décembre 2023

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023 ne faisant pas l'objet de remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

4 Admissions – Démissions

Admission : pas de demande d'admission.

Démission : La Présidente lit les courriers de Claude Chollet, Pierre Cochand et Christian Verdon qui démissionnent du Conseil pour diverses raisons. Elle lit aussi le courrier de la secrétaire du Conseil Françoise Vurlod qui démissionne de son poste au 30 juin 2024 pour cause de surcharge d'activités professionnelles.

5 Règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires, Préavis n°21/2021-2026 – rapport de la Commission

La Présidente donne la parole à Marinette Benoit, Syndique, pour la lecture du préavis municipal.

Lecture du rapport de la Commission Ad hoc par Laeticia Comte Piquero, rapporteuse.

Ce rapport remarque que ce règlement permet une égalité de traitement entre les professionnels de l'hébergement et les particuliers qui recourent à Rbnb. Il approuve le préavis municipal.

Marinette Benoit explique que l'UCV (Union des Communes Vaudoises), qui se chargera de l'encaissement des taxes de séjour Rbnb, retiendra un petit émolument de 0.4%. Elle précise que la commune reverse le 50% des taxes de séjour perçues à l'ADNV qui s'occupe de la promotion touristique et économique du Nord vaudois.

La Présidente met en discussion ce préavis.

Philippe Conod remarque que si les locations de vacances ne sont pas louées par l'entremise de Rbnb, la commune se charge de faire les démarches pour encaisser les taxes de séjour. Marinette Benoit répond par l'affirmative. Il demande aussi qui encaisserait la taxe de séjour s'il revient un campement de gitans sur la commune. Marinette Benoit répond que dans ce cas-là, une taxe serait encaissée par le propriétaire du terrain occupé et que la commune encaisserait tous les frais liés à cette occupation. Elle précise que le terrain précédemment occupé par les gens du voyage est maintenant en zone de protection des sources Au. Le Canton n'accepterait pas ce campement pour cette raison et le ferait évacuer de suite.

Laeticia Comte Piquero demande où vont les autres 50% encaissés pour les taxes de séjour. Marinette Benoit répond qu'ils sont pour la commune.

La parole n'étant plus demandée, le règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe des résidences secondaires et son préavis sont mis en votation.

Ils sont acceptés à l'unanimité.

6 Dissolution de la Commission des Finances et de la Commission des Comptes et Gestion

La Présidente explique que lors du dernier conseil, il a été accepté de réunir les deux commissions en une seule nommée « Finances et Gestion ». Les membres de ces commissions sont donc démis de leurs fonctions.

7 Nomination de la nouvelle Commission Finances et Gestion

La Présidente demande si parmi les membres des deux anciennes commissions dissoutes, certains aimeraient continuer dans la nouvelle commission. Se proposent :

- Marie-José Paquier
- René Lambercy
- Tim-Philippe Petermann
- Philippe Conod
- Xavier Depeursinge
- Laetitia Comte Piquero

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité. Marie-José Paquier sera la Présidente de cette commission et Laetitia Comte Piquero suppléante.

La prochaine séance de la commission Finances et Gestion est fixée au mardi 21 mai prochain. Marinette Benoit explique que la séance commencera vers 17h30 par une visite sur le terrain des travaux effectués pendant l'année, puis sera suivie d'une séance à 19h30 avec la boursière et la Syndique pour l'étude des comptes 2023.

7b. Nomination d'une Commission pour étudier les nouveaux statuts de l'AIVM

Gilles Burri, Marcel Brechbühl et Albert Lambercy se proposent. Yann-Félix Petermann se propose comme suppléant.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité. Gilles Burri sera le Président de cette commission.

8. Communications municipales et du bureau

Marinette Benoit présente Mme Anaïs Binggeli, biologiste indépendante, qui va nous présenter un projet de protection de la faune ailée dans les communes, projet entièrement soutenu par des subsides cantonaux de la Direction Générale de l'Environnement, section biodiversité.

Au 31 décembre 2023 nous étions 192 habitants sur la commune.

Le 08 avril prochain, M. Marcel Blanchet, ancien municipal durant plus de 20 ans, aura 100 ans. Marinette précise qu'en 1924, il y avait 194 habitants, donc un chiffre très proche de maintenant.

Elle informe que le château des Clées a changé de propriétaires : Mesdames Loyse et Odile Bonjour et M. George Miller y sont domiciliées depuis le 1^{er} avril. La Municipalité a renoncé à son droit de préemption.

Les archives communales de 35 ans ont été traitées par la société Pro Archives d'octobre à décembre passé. Cela a représenté 232 heures de travail. La Municipalité est très contente du résultat de cette intervention professionnelle. D'anciennes boîtes d'archivage, qui n'étaient plus aux normes de conservation des papiers, sont à donner. S'adresser au greffe municipal.

Le PAcom modifié suite à la première mise à l'enquête et au traitement des oppositions, a été renvoyé au Canton pour approbation. Le délai de réponse des services cantonaux, au 14 mars 2024, a été dépassé. Nous avons reçu un courrier informant que leur réponse arrivera plus tard car l'administration est surchargée.

L'UAPE de Lignerolle fermera en juin prochain en même temps que les classes. Elle sera remplacée par l'UAPE de Montcherand à l'ouverture du nouveau collège en août. Une nouvelle convention sera signée entre les Municipalités des 10 communes de l'ASIOR.

Anne Moulinneuf rapporte que les travaux sur le congélateur communal sont terminés. Tout s'est bien déroulé. Elle remercie les locataires de cases qui ont participé au transfert des marchandises des cases. Le système de l'alarme a été changé. En cas de panne, elle recevra directement un message sur son téléphone portable. Seule l'alarme « personne enfermée » subsistera pour le voisinage. Merci d'aller ouvrir ou d'alerter un membre de la Municipalité si vous entendez cette alarme. Anne Moulinneuf signale qu'il y a des cartons neufs vides de 50 l à vendre car tout ce qui avait été commandé pour le transfert des marchandises n'a pas été utilisé. Il faut s'adresser à elle ou au greffe pour en racheter.

Le locataire de l'appartement 2 pièces du bâtiment communal aux Clées a déménagé à Vallorbe pour cause de santé. Cela a entraîné quelques rafraichissements nécessaires mais non prévus au budget.

Les placets des chaises de la salle à manger de l'auberge ont été remplacés.

Mirjam Petermann informe que notre commune est plutôt bon élève concernant le problème des eaux claires qui se retrouvent dans les eaux usées de l'AIVM (Association Intercommunale du Vallon du Mujon), selon les résultats des compteurs posés l'an passé aux sorties des villages.

Elle signale un grand projet de rénovation de la STEP d'Orbe dont l'AIVM est cliente. Le budget a malheureusement été revu à la hausse vu les augmentations des prix des matériaux ce qui engendrera une augmentation des frais pour le traitement des eaux usées dans le futur.

La source des Léchères des Clées donne 50l/min. La Source Mercier donne actuellement 1'341 l/min.

Concernant la mise à l'enquête pour le changement du collecteur de la Pouette, nous n'avons pas eu d'opposition. Nous sommes dans l'attente du retour du Canton. Le crédit cadre de subvention des Améliorations Foncières (70% de la somme des travaux) étant épuisé pour ce premier semestre, il sera nécessaire d'attendre août-septembre pour savoir si nous pourrions obtenir ce financement en 2024 afin d'effectuer les travaux cette année.

Micheline Conod présente des flyers informatifs concernant la lutte contre les chenilles processionnaires et le frelon asiatique. Ces flyers peuvent être obtenus au greffe municipal en tout temps. Elle demande que toute personne qui voit un nid de ces insectes l'avertisse. Le personnel du Triage forestier se chargera de l'éliminer.

La matinée de bénévolat du Coup de Balai est fixée au samedi 1^{er} juin à 08h.

Paolo Gregorio informe que nous avons enfin reçu fin février l'autorisation pour la création de la zone 30 km/h dans tout le village des Clées.

Concernant l'interdiction des poids lourds en transit à La Russille, un accord a été trouvé avec la Municipalité de Lignerolle. Un panneau sera mis en place afin de détourner le trafic poids lourds en direction de Lignerolle pour atteindre l'installation de biogaz du Versé plutôt que de passer par La Russille.

Le fond d'encouragement aux économies d'énergie a été utilisé à hauteur d'environ CHF 3'000.- sur les CHF 5'000.- disponibles. L'annexe du règlement sera revue cette année en collaboration avec la Commission Energie.

Toutes les ampoules de l'éclairage public de La Russille ont été changées vu qu'elles lâchaient les unes après les autres. L'extinction nocturne des deux villages aura permis d'économiser environ 30 % d'électricité mais l'augmentation du prix de l'énergie annule malheureusement l'économie sur le montant de la facture.

Le Point de rencontre d'urgence PRU mis en place sur demande du Canton en cas de crise énergétique n'a pas été réactivé cet hiver car le besoin ne s'en est pas fait sentir heureusement grâce à un hiver doux.

Les travaux de génie civil de l'AIMS pour la rénovation de tout le réseau de distribution d'eau de la Source Mercier sont pratiquement terminés à Lignerolle. Le projet avance.

La Présidente du Conseil informe que, suite aux modifications faites au règlement du Conseil général, il faudra insérer un feuillet avec les articles 34 et 35 qui ont été modifiés afin de mettre à jour votre livret.

Le prochain Conseil du 11 juin aura probablement lieu dans les locaux du Grand Conseil à Lausanne. Marinette Benoit informe qu'elle a contacté le Député Simonin de Rances pour voir s'il serait possible de siéger à Lausanne pour notre prochain Conseil. M. Simonin a expliqué qu'une fois par législature les communes ont le droit d'utiliser la salle du Grand Conseil pour une séance. D'autres informations suivront.

9 Propositions individuelles et divers

Albert Lambercy demande un complément d'information concernant le système d'alarme du congélateur. Anne Moulinneuf explique qu'un capteur de température est installé dans la chambre du congélateur qui est relié à Internet et envoie un message d'alarme sur son téléphone portable si besoin.

René Lambercy remarque que Christian Verdon faisait partie de la Commission Energie. Marinette Benoit explique que cette Commission est une Commission consultative hors Conseil. S'il le désire, il sera possible pour lui de continuer à y siéger.

Marinette Benoit propose que les personnes intéressées par faire partie de cette Commission s'annoncent. Tim-Philippe Petermann se propose. Il est donc nommé à la Commission Energie.

Gilles Burri remarque qu'il est quand même peu cavalier de la part des communes de Lignerolle et L'Abergement de refuser une signalisation sur leur territoire interdisant le passage des camions en direction de La Russille alors que les camions vont, pour la plupart, livrer à la ferme qui gère l'installation de Biogaz au Versé. C'est quand même une de ces communes qui encaisse les impôts de cette entreprise.

Paolo Gregorio explique que malheureusement la Loi nous oblige à mettre la signalisation en amont, sur leur territoire, c'est pourquoi nous avons dû leur demander leur autorisation. L'entreprise de biogaz va faire une information auprès de ses clients afin de les inciter à passer par la route de Lignerolle et ainsi d'éviter l'utilisation des chemins agricoles de La Russille. Nous allons aussi installer le radar pédagogique sur la route du Cosson et ferons un marquage au sol 30 km/h pour ralentir la circulation. Il est malheureusement difficile de faire plus.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente donne la parole à la secrétaire pour le contre-appel.

10. Le contre-appel confirme la présence de 15 conseillers.

La séance est levée à 20h47

Une présentation très intéressante de la biologiste Anaïs Binggeli sur le projet de protection des hirondelles, martinets et chauve-souris termine la soirée.

La Présidente :

La secrétaire :

Mary-Lise Bertholet

Françoise Vurlod